

**Programme Soutien aux chercheurs
et aux chercheuses du collégial
Volet Communication de travaux de recherche**

Fiche d'analyse pour 2005-2006
Code du projet : PS2005-___

Renseignements sur le chercheur ou la chercheuse

Nom : _____ Prénom : _____

Établissement : _____

Nom de l'organisation scientifique : Acfas ARC AQPC autre _____

Nom de la rencontre : _____

Lieu : _____ Date : _____

Titre de la communication : _____

Titre du projet de recherche faisant l'objet de la présentation d'une communication : _____

_____ Code du projet (si PART ou PAREA) : _____

Organisme subventionnaire : _____

Durée de la subvention : du _____ au _____

Montant demandé en vertu du PSCCC : _____ \$

Critères d'admissibilité

Les documents requis accompagnent la demande (voir les critères d'admissibilité à la page 5 du présent guide). En partie Oui Non

Le chercheur ou la chercheuse :

- a bénéficié d'une subvention d'un organisme subventionnaire de recherche, en 2003-2004, en 2004-2005 ou en 2005-2006 pour la réalisation du projet de recherche faisant l'objet de la présentation d'une communication; Oui Non
- prépare, en 2005-2006, une communication scientifique; Oui Non
- présente cette communication au congrès de l'Acfas, de l'ARC ou de l'AQPC; Oui Non
- présente cette communication à une rencontre scientifique internationale; Oui Non
- présente une communication orale ou affichée; Oui Non
- est l'une des trois premières personnes à présenter la communication. Oui Non

La rencontre internationale est organisée par des membres d'associations ou d'organismes scientifiques de plusieurs pays. Oui Non

Le chercheur ou la chercheuse bénéficie, en 2005-2006, d'une subvention suffisante lui permettant de présenter les résultats de ses travaux de recherche dans une communication. Oui Non

Une subvention a été accordée en vertu du PAREA : Oui Non

- une communication sur le même sujet a été préalablement présentée à l'AQPC ou à l'ARC; Oui Non
- un article a déjà été publié dans la revue *Pédagogie collégiale*. Oui Non

Le chercheur ou la chercheuse a obtenu, au cours des cinq dernières années, une subvention en vertu du PSCCC. Oui Non

Le chercheur ou la chercheuse a satisfait aux obligations relatives à cette subvention. s. o. Oui Non

La demande est recevable. Oui Non

Modalités d'attribution des subventions

Les frais indiqués sont admissibles en vertu du PSCCC.

En partie Oui Non

Pour une rencontre scientifique internationale, une somme maximale de 3 000 \$ a déjà été accordée en 2005-2006.

Oui Non

Dans le cas de l'Acfas, de l'ARC ou de l'AQPC, une somme maximale de 700 \$ par personne ou de 1 500 \$ par équipe a été accordée en 2005-2006.

Oui Non

Décision

La demande est : acceptée refusée

Montant estimé : _____ \$

Commentaires : _____

